

Autorisation parentale

- J'autorise mon enfant à pratiquer l'aïkido ainsi que toutes activités au sein de l'association Aïkido Seyssinet-Pariset.
- Je m'engage à lui faire respecter le règlement et les modalités de fonctionnement de l'association, en particulier en ce qui concerne le comportement et la tenue dans le *dojo*.
- J'ai bien noté que la responsabilité de l'association n'est engagée que sur les créneaux des cours et activités. En outre je dois m'assurer que mon enfant est bien arrivé au *dojo* et que le professeur ou ses assistants sont présents.
- Je donne mon accord pour le transport de mon enfant sur les lieux des activités.
- Je donne pouvoir à l'association Aïkido Seyssinet-Pariset pour prendre toute initiative en cas d'urgence médicale.

Inscription, assurance

Pour vous inscrire au club d'aïkido de Seyssinet-Pariset remettez à un membre du comité directeur un dossier constitué des documents suivants :

- la **fiche d'inscription** complétée et signée,
- un **certificat médical** portant la mention « non contre-indication de la pratique intensive de l'aïkido » datant de moins de trois mois,
- le **montant de la cotisation** en un, deux ou trois chèques à l'ordre de « Aïkido Seyssinet-Pariset », **Pack Loisirs** ou **Pass'Région** acceptés.

Seuls les dossiers complets sont acceptés.

Au travers de la licence fédérale, le club souscrit par défaut à une assurance minimale proposée par la Fédération Française d'Aïkido et de Budo. Pour souscrire à une protection supérieure contactez le responsable des licences.

À partir du 1^{er} février 2021

À compter du 1^{er} février 2021 une réduction de 50 % est appliquée sur la part concernant la participation aux cours. Les autres frais (adhésion à l'association et licence fédérale) sont inchangés.

adulte (né avant le 01/07/2003)	140 €
adolescent (né avant le 01/07/2007) conjoint, étudiant, demandeur d'emploi	128 €
enfant (né avant le 01/07/2012)	98 €
enfant (à partir du deuxième enfant inscrit au club)	90 €
pratiquant extérieur licencié et régulier	52 €

Renseignements pratiques

Les cours se déroulent au *dojo* du complexe sportif Joseph Guétat de Seyssinet-Pariset. Ils sont divisés en deux groupes : les cours adultes et adolescents et les cours enfants. Les cours sont animés par Roger GENEVOIS (professeur diplômé du brevet fédéral, ceinture noire 3^{ème} dan) et trois assistants (ceintures noires, diplômés du Brevet d'Initiateur Fédéral d'Aïkido).

L'**équipement pour pratiquer** : un *gi* (*kimono*) et un tee-shirt blanc pour les filles, une ceinture (blanche pour les débutants), des *zoris*, un *jo*, un *ken*, un *tanto*. Les armes peuvent être prêtées par le club.

Horaires des entraînements

cours adultes & adolescents	
mardi	19h30 - 21h30
jeudi	19h30 - 21h30
samedi	9h - 11h

école d'aïkido (enfants)	
mardi	18h - 19h15

Pour être informé de l'agenda (vacances, stages, réunions, ...) restez connecté au site web du club et suivez et/ou abonnez-vous à l'agenda du club (rubrique [Contact et Agenda](#)).

Contacts

Président	Jean-Christophe ROCHE
Vice-président	Roger GENEVOIS
Trésorière	Roxane DIDIERLAURENT
Secrétaire	Florian CATHALA
Responsable des licences	Aurélien BIDEAUD

INITIALES

Encaissement

partie réservée partie réservée à l'administration de l'association

	référence (banque, n°chèque)	montant (€)
chèque 1		
chèque 2		
chèque 3		
espèces		
TOTAL (A)		

	référence (n°)	montant (€)
Pack Loisirs		
Pass'Région		
TOTAL (B)		
TOTAL (A+B)		